

Propriétaire de la marque : Stanley Black & Decker Belgique

Campagne DEWALT x McLaren Get On Track

Dates de la campagne : du 2 mars 2026 au 24 juillet 2026. Tirage au sort : 7 août 2026

Conditions : Aucun achat requis

Marchés : Belgique, Luxembourg et Pays-Bas

Points de vente : Tous les revendeurs agréés DEWALT

Conditions de participation :

Réservé aux résidents du Benelux âgés de 18 ans et plus. Aucun achat requis. Pour tenter de gagner une expérience de conduite exclusive DEWALT x McLaren à Silverstone, participez sur dewalt.eu/fr/mclaren/ (avant le 24/07/2026). Une seule participation par personne. Voir conditions générales sur dewalt.eu/fr/mclaren/. Organisateur : Stanley Black & Decker Belgique et Stanley Black & Decker Pays-Bas, une division de Stanley Black & Decker UK Limited, 270 Bath Road, Slough, SL1 4DX.

Conditions générales du concours sur les réseaux sociaux

Réservé aux résidents du Benelux (18 ans et plus). Aucun achat ni justificatif de domicile n'est requis pour participer. Pour tenter de gagner une expérience de conduite exclusive DEWALT x McLaren à Silverstone, participez sur dewalt.eu/fr/mclaren/ (avant le 24/07/2026). Une seule participation par personne. Voir conditions générales sur dewalt.eu/fr/mclaren/. Organisateur : Stanley Black & Decker Belgique et Stanley Black & Decker Pays-Bas, une division de Stanley Black & Decker UK Limited, 270 Bath Road, Slough, SL1 4DX.

Pour participer, rendez-vous sur le site web et remplissez le formulaire ci-dessous :

Tentez de gagner une expérience de conduite DEWALT X McLAREN en 4 étapes simples :

1. Consultez la page du concours sur dewalt.eu/fr/mclaren/.
2. Saisissez vos coordonnées.
3. Lisez et acceptez les conditions générales.
4. Cliquez sur « Envoyer » pour valider votre participation.

Une fois vos coordonnées reçues, vous participerez au tirage au sort si vous avez soumis votre candidature avant la date limite. Participation.

- Obligatoire (Cochez cette case)

[Case à cocher] J'ai lu et j'accepte les Conditions générales et je confirme être âgé(e) de 18 ans ou plus. Je comprends que l'Organisateur prévoit de publier ou de rendre public le nom et le département du ou des gagnants. Si je suis gagnant(e), je comprends que je peux choisir si mes informations sont publiées ou rendues publiques.

- Facultatif (Cochez cette case si vous le souhaitez)

[Case à cocher] Je souhaite recevoir par e-mail des promotions exclusives, des actualités et les dernières informations sur les produits DEWALT. Vos informations seront traitées conformément à la politique de confidentialité. Vous pouvez vous désabonner des communications à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre Politique de confidentialité. (LIEN)

DEWALT X MCLAREN - Prenez la piste

CONDITIONS GÉNÉRALES

Organisateur : Stanley Black & Decker UK Limited, 270 Bath Road, Slough, SL1 4DX.

Admissibilité et restrictions de participation

1. Cette expérience DEWALT x McLaren (« Promotion ») est réservée aux Les personnes âgées de 18 ans et plus, résidant habituellement au Benelux (Belgique, Luxembourg et Pays-Bas), à l'exclusion des employés et de leur famille proche de l'Organisateur, de ses filiales, des autres sociétés du groupe, de ses agents ou de toute autre personne professionnellement liée à cette Promotion (« Participants »). L'Organisateur se réserve le droit d'exiger à tout moment une preuve d'éligibilité sous la forme qu'il juge appropriée.

2. La Promotion est soumise aux présentes conditions générales, dont une copie est disponible à l'adresse [INSÉRER L'URL].

3. Aucun achat n'est requis.

4. La participation à la Promotion est ouverte du 02/03/2026 à 06:00:00 au 24/07/2026 à 23:59:59 (« Date de clôture »). Les participations reçues après la Date de clôture seront automatiquement disqualifiées.

5. Une seule participation par personne est autorisée.

6. Les Participants doivent soumettre leurs participations à titre personnel. Les participations soumises par l'intermédiaire de tiers ne seront pas prises en compte. Les participations en groupe, en masse ou générées automatiquement par ordinateur sont interdites. L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'attribution d'un Prix (défini ci-dessous) s'il soupçonne raisonnablement qu'une participation a été soumise par de tels moyens et/ou est illisible, falsifiée ou incomplète.

Participation et modalités de participation

7. Rendez-vous sur dewalt.eu/fr/mclaren/ pour participer. En participant à la Promotion, vous confirmez votre éligibilité et votre droit à réclamer un Prix si vous êtes désigné(e) Gagnant(e) (ou Gagnant(e) de remplacement, le cas échéant). L'Organisateur peut vous demander de fournir une preuve de votre éligibilité.

8. Pour participer, les Participants doivent : a) fournir leurs coordonnées et b) lire et accepter les présentes conditions générales.

9. Une fois votre participation soumise conformément aux présentes conditions générales, un message de confirmation s'affichera à l'écran.

10. Seules les participations conformes aux critères d'éligibilité et aux restrictions de participation énoncés ci-dessus seront considérées comme valides. (« Participations valides »).

L'organisateur se réserve le droit de restreindre ou de retarder la participation d'un participant à la promotion et n'accepte pas la preuve d'envoi comme preuve de réception de la participation. Les participations incomplètes ne seront pas traitées. Lorsque les participations par voie postale sont autorisées, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, d'égarement, de détérioration, de retard ou d'incomplétude des participations postales, et n'accepte pas la preuve d'envoi comme preuve de réception de la participation.

Tirage au sort, sélection et notification des gagnants

11. Les participations valides seront prises en compte pour le tirage au sort qui aura lieu le 7 août 2026 (« Tirage »).

12. Un ou plusieurs gagnants seront sélectionnés au hasard parmi les participations valides (chacun étant un « Gagnant », collectivement les « Gagnants ») et chaque Gagnant recevra un Prix (défini ci-dessous). Un seul Prix par participant est autorisé.

13. Chaque Gagnant sera vérifié au regard des présentes conditions générales, notamment par la preuve d'achat fournie lors de sa participation. 15. Jusqu'à 5 gagnants suppléants seront tirés au sort en plus des gagnants, lors du tirage au sort (« Gagnants suppléants »). Si un gagnant est dans l'impossibilité de réclamer son prix conformément à la procédure décrite dans les présentes conditions générales, ou si le prix est annulé ou pour toute autre raison, l'organisateur attribuera le prix au prochain gagnant suppléant tiré au sort.

14. Chaque gagnant (et un gagnant suppléant, le cas échéant) sera informé dans les 72 heures suivant l'attribution du prix. Seuls les gagnants (et un gagnant suppléant, le cas échéant) recevront un courriel.

15. Un maximum de deux (2) courriels seront envoyés aux gagnants (et à un gagnant suppléant, le cas échéant) pour les informer de leur gain et leur demander de confirmer leur adresse afin de réclamer leur prix (« Courriel(s) »). Le premier courriel sera envoyé dans les 72 heures suivant l'attribution du prix. Si l'organisateur ne reçoit pas de réponse, un second courriel sera envoyé dans les deux (2) jours suivant le premier. Les gagnants (et le gagnant suppléant, le cas échéant) disposent de trois (3) jours à compter de la date du premier courriel pour réclamer leur prix. Passé ce délai, si l'organisateur ne reçoit aucune réponse, votre réclamation sera invalidée et le prix sera attribué au gagnant suppléant suivant, conformément aux présentes conditions générales. Le prix ne peut être réclamé par un tiers en votre nom.

16. Il incombe au participant de vérifier son dossier de courriers indésirables et de contacter l'organisateur pour réclamer son prix dans les 3 jours suivant l'envoi du premier courriel. L'organisateur décline toute responsabilité si un participant ne réclame pas son prix ou le fait tardivement, notamment si : il n'a pas reçu l'un ou l'autre des courriels ; il n'a pas lu ni répondu aux courriels. Ou parce qu'ils n'ont pas lu les courriels, ceux-ci se trouvant dans leur dossier de courriers indésirables.

17. Si un prix est réclamé, mais que le gagnant (ou le gagnant suppléant, le cas échéant) ne confirme pas son adresse postale lors de la réclamation de son prix, celui-ci pourra être annulé. L'organisateur enverra un courriel au gagnant (ou au gagnant suppléant, le cas échéant) pour lui demander de confirmer son adresse postale et de fournir les détails de son adresse exacte (« Rappel »). Si le gagnant (ou le gagnant suppléant, le cas échéant) ne fournit pas ces informations dans les 3 jours suivant le Rappel, et que le prix ne peut être envoyé, le prix sera annulé et l'organisateur se réserve le droit de l'attribuer au prochain gagnant suppléant, conformément aux présentes conditions générales. Il est de la responsabilité du participant de vérifier son dossier de courriers indésirables. L'organisateur n'est pas responsable des participants qui tardent à répondre au Rappel ou qui ne le font pas, quelle qu'en soit la raison.

Les prix

18. Une (1) expérience « Get On Track » est à gagner. Le prix est une journée de roulage DEWALT x McLaren sur le circuit de Silverstone, au Royaume-Uni, le [DATE DE L'ÉVÉNEMENT À CONFIRMER PAR CENTRAL] pour deux personnes (le gagnant et son invité). Les vols, les déplacements associés et l'hébergement (3 nuits) sont inclus. Le gagnant pourra également inviter une personne. Le gagnant et son invité doivent être âgés de plus de 18 ans. La valeur approximative du prix est de 10 000 £ (11 500 €).

19. Chaque prix sera livré à l'adresse confirmée par le gagnant (ou le gagnant suppléant, le cas échéant) conformément aux présentes conditions générales. Une pièce d'identité pourra être exigée pour la livraison du prix.

20. Le gagnant et son invité doivent être âgés de plus de 18 ans.

21. Veuillez prévoir un délai de 28 jours à compter de la date à laquelle le participant envoie un courriel à l'organisateur pour confirmer son adresse, pour la livraison du prix.

22. Les prix sont attribués sous réserve de disponibilité. Aucun échange ni conversion en espèces n'est possible. Les prix ne sont ni négociables ni transférables.

23. L'organisateur se réserve le droit de remplacer le prix par un prix de valeur équivalente ou supérieure si le prix initialement offert devient indisponible pour des raisons indépendantes de sa volonté.

24. Les prix ne sont pas destinés à la revente. Si un gagnant (ou un gagnant de réserve, le cas échéant) ne souhaite pas conserver son prix, il doit contacter l'organisateur.

L'Organisateur se chargera d'organiser le retour. Aucune compensation ne sera accordée dans ces circonstances.

Généralités

25. Les participants peuvent contacter l'Organisateur concernant les détails relatifs au Gagnant (ou au Gagnant de réserve, le cas échéant) par courriel à l'adresse DEWALTpromotionsbnl@sbdinc.com dans les trois mois suivant la Date de clôture.

26. En cas de circonstances indépendantes de la volonté de l'Organisateur, ou en cas de fraude, d'abus ou de soupçon raisonnable de collusion visant à contourner les modalités de la Promotion, et/ou en cas d'erreur (humaine ou informatique) affectant ou susceptible d'affecter le bon déroulement de la Promotion, et uniquement lorsque les circonstances le rendent inévitable, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier la Promotion et/ou les présentes modalités, à tout moment, mais s'efforcera toujours de minimiser l'impact sur les Participants et/ou les Gagnants (ou les Gagnants de réserve, le cas échéant) afin d'éviter toute déception injustifiée. 29. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier toutes les participations, notamment en demandant des informations d'adresse et d'identité (qui devront être fournies dans les 14 jours suivant la demande), et de refuser d'attribuer un Prix ou de retirer le droit à un Prix, et/ou de refuser toute participation ultérieure à la Promotion et de disqualifier le Participant s'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu violation des présentes conditions générales ou de toute instruction faisant partie des conditions de participation à cette Promotion, ou encore si un Participant a obtenu un avantage indu en participant à la Promotion ou a gagné par des moyens frauduleux.

27. Dans la mesure permise par la loi, l'Organisateur et ses agences et sociétés associées ne seront pas responsables des pertes (y compris, sans limitation, les pertes indirectes, spéciales ou consécutives ou le manque à gagner), des dépenses ou des dommages subis ou occasionnés (qu'ils résultent ou non de la négligence d'une personne) en lien avec la Promotion ou l'acceptation ou l'utilisation du Prix, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue par la loi (y compris les dommages corporels ou le décès causés par sa négligence et la fraude). Vos droits

statutaires ne sont pas affectés. 31. Si l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales est jugée illégale, invalide ou inapplicable, elle sera réputée non écrite et supprimée, les autres clauses restant pleinement en vigueur.

28. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'application des présentes conditions générales sera régi par le droit belge et néerlandais, et les tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles seront seuls compétents.

29. Les décisions de l'Organisateur concernant toute question relative à la Promotion sont définitives et sans appel.

30. En cas de conflit ou d'incohérence avec toute autre communication, y compris les supports publicitaires ou promotionnels, les présentes conditions générales prévalent. Les instructions de participation et de réclamation font partie intégrante des présentes conditions générales. En participant à la Promotion, chaque participant est réputé avoir accepté les présentes conditions générales et s'y conformer. Veuillez conserver une copie. Toute correspondance relative à la Promotion doit être envoyée par courriel à redemption@sbdinc.com avec pour objet « Tirage au sort des billets pour le Grand Prix de Silverstone de DEWALT ». Veuillez ne pas envoyer de participations par courriel ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus, car elles ne seront pas prises en compte. Toutes les participations doivent être effectuées via le formulaire de participation officiel disponible sur dewalt.eu/fr/mclaren/.

Protection des données

31. L'Organisateur collectera et traitera les données personnelles des Participants dans la mesure nécessaire à la gestion de la Promotion. Le traitement des données personnelles des Participants sera effectué conformément à la Politique de confidentialité de l'Organisateur, disponible sur www.stanleyblackanddecker.com/privacy-policy. Les Participants peuvent demander l'accès à leurs données personnelles, la rectification de toute inexactitude ou la suppression de leurs données en envoyant une demande via ce lien : www.stanleyblackanddecker.com/data-privacy-policy-inquiry-form.

32. L'Organisateur prévoit de publier ou de rendre public le nom et le département du ou des Gagnants (et d'un Gagnant suppléant, le cas échéant). Les participants seront invités à indiquer s'ils souhaitent que leur nom et leur département soient publiés ou

rendus publics dans la liste des Gagnants, s'ils sont désignés Gagnants. Les participants peuvent choisir de publier ou non leurs informations. Dans tous les cas, l'Organisateur est tenu de fournir les informations et le bulletin de participation gagnant à l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) sur demande.

33. Tiers : L'Organisateur peut faire appel à des tiers agissant sous ses instructions pour la gestion de cette Promotion. Ces tiers peuvent avoir accès aux données personnelles des Participants afin de vérifier les participations et les Gagnants, d'informer les Gagnants et de leur remettre leurs Prix.